



Bougival, mercredi 10 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02867

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Code des transports
Arrêté préfectoral n°78-2023-05-05-00007

**Manifestation nautique et activités
nautiques (Régate en aviron Seine Aval)**

SEINE AVAL-Villennes/Seine-du PK 82,00 au PK 78,00
île de Villennes et île de Migneaux- retour PK 80

**Appel à la vigilance (Régates aviron) (tous les usagers - dans
les deux sens)**

- le 28/05/2023 de 08:00 à 12:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 78.000 (Villennes sur Seine) et pk 82,000 (Villennes sur Seine) - En
dehors du chenal

- le 11/06/2023 de 08:00 à 12:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 78,000 (Villennes sur Seine) et pk 82.00 (Villennes sur Seine) - En
dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés des manifestations nautiques suivantes :
21ème Grand Prix 'Grand Huit' de 40 yolettes organisé par l'ACVP le **11 JUIN**
répétition / repérage le **28 MAI**.

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont invités à ralentir et à observer une vigilance particulière
à l'approche de ces embarcations, à éviter les remous et à assurer une veille sur le canal 10.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur
www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

12/06/2023

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY